



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE MARDI 2 JUILLET 2024, À 19 h 30, AU 19, AVENUE
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

SONT PRÉSENTS :

M.	Michel Desbiens	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Odette Lavigne	Conseillère
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère
M.	Marc Rainville	Conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Joanie Perron	Greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard
Appuyé par : la conseillère Odette Lavigne

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN
2024**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2024, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes.

Il est proposé par : le conseiller Marc Rainville
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2024, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PROJETS DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX

4.1 Comité général du 2 juillet 2024

**4.1.1 Abolition de poste et nomination au Service de l'électricité -
Contremaître monteur de lignes**

Rés. 2024-247

Rés. 2024-248



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

Rés. 2024-249

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2024-30, afin de procéder à l'abolition du poste de soutien technique et à la nomination de monsieur Pascal Dufour au poste de contremaître monteur de lignes au Service de l'électricité, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un poste laissé vacant suite au départ d'un employé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.2 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-250

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2024-30 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.3 Projet de réfection des plateaux sportifs extérieurs du centre Henri-Desjardins pour l'enveloppe d'opportunité du Plan d'action nordique 2023-2028 de la Société du Plan Nord

Rés. 2024-251

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2024-31 et que la Ville de Baie-Comeau confirme son engagement dans le cadre du dépôt d'un projet à l'enveloppe d'opportunité du Plan d'action nordique 2023-2028 de la Société du Plan Nord.

Il est également résolu :

Que la Municipalité autorise la présentation du projet de réfection des plateaux sportifs extérieurs du centre Henri-Desjardins à la Société du Plan Nord dans le cadre de l'enveloppe d'opportunité du Plan d'action nordique 2023-2028;

Que la Municipalité confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continus de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

Que la Municipalité désigne monsieur François Corriveau, directeur général, ou son remplaçant, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.4 Aide financière réserve « Emma Duncan-Kerr » Club de tir l'Élite de Baie-Comeau

Rés. 2024-252

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2024-32 et d'octroyer une aide financière finale de 12 082,50 \$, plus taxes si applicables, à l'organisme « Club de tir l'Élite de Baie-Comeau » dans le cadre de la réserve financière « Emma Duncan-Kerr », pour l'aménagement du site de tir aux pigeons. Le tout sera prévu dans une convention d'aide financière intervenue entre le Service de la culture et des loisirs et le promoteur définissant les conditions en lien avec la reddition de compte exigée.

Il est également résolu d'autoriser le directeur du Service de la culture et des loisirs à signer la convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.5 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-253

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la directrice du développement économique portant le numéro DE2024-14 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.6 Demande de subvention PRACIM - Aménagement d'un parcours de décontamination à la caserne Marquette

Rés. 2024-254

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la directrice du développement économique portant le numéro DE2024-16 et d'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un parcours de décontamination à la caserne de pompiers du 16, avenue Roméo-Vézina au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM).

La Ville a pris connaissance du Guide du promoteur PRACIM et s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle.

De plus, la Ville s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et les coûts d'exploitation en continu et d'entretien de l'infrastructure visée ainsi que tous les coûts non admissibles au programme PRACIM associés à ce projet, y compris tout dépassement de coûts.

Il est également résolu de désigner monsieur François Corriveau, directeur général, ou son remplaçant, comme personne autorisée à agir et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.7 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-255

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2024-10 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4.1.8 Procès-verbal de la rencontre du comité de toponymie tenue le mardi 2 mai 2024

Rés. 2024-256

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-47 et d'accepter pour dépôt le procès-verbal de la rencontre du comité de toponymie qui s'est tenue le jeudi 2 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.9 Abrogation de la résolution 2024-184 - Vente d'une partie du lot 4 304 265 - 165, avenue Damase-Potvin

Rés. 2024-257

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-52 et d'abroger la résolution 2024-184 concernant la vente d'une partie du lot 4 304 265, cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, contiguë au 165, avenue Damase-Potvin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.10 Entente concernant les travaux municipaux pour un projet de développement domiciliaire - Prolongement boulevard Blanche

Rés. 2024-258

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-53 et d'autoriser le maire, le directeur général ou la greffière, ou leur remplaçant, à signer l'entente concernant les travaux municipaux pour le prolongement du boulevard Blanche avec la compagnie 9440-6972 Québec inc.. Il est entendu que la Ville devra assumer un coût maximum de 490 160 \$ plus les taxes applicables.

Cette somme sera puisée à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2023.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer tout acte nécessaire en lien avec les travaux municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.11 Subvention - Construction d'une piste cyclable - Côte de Manic-1 - Corporation Véloroute des Baleines

Rés. 2024-259

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2024-20 et d'accorder la somme de 6 000 \$ à la Corporation Véloroute des Baleines, qui leur permettra d'absorber 50 % des coûts de dépassement du projet de construction d'une piste cyclable reliant la rue McCormick et le chemin de la Scierie des Outardes. Le but de ce projet étant d'augmenter la sécurité des cyclistes en leur évitant de circuler dans la côte de Manic 1. Cette somme sera puisée dans les subventions non identifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

4.1.12 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-260

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2024-21 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.13 Appel d'offres 2024-44 - Réfection des terrains de tennis – Pavillon du Lac

Rés. 2024-261

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2024-22 et d'octroyer le contrat pour la réfection des terrains de tennis du pavillon du Lac à l'entreprise EJD Construction inc., pour la somme de 156 323,22 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2024-44. La somme est payable au Règlement 2021-1026 pour la mise aux normes des bandes de la glace A du centre Henry-Leonard et travaux divers 2021 - Emprunt de 2 143 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.14 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-262

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur des technologies de l'information portant le numéro TI2024-06 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.15 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-263

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2024-18 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.16 États financiers du transport adapté aux personnes handicapées pour l'année 2023

Rés. 2024-264

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-29 et d'approuver les états financiers du transport adapté aux personnes handicapées pour l'année 2023, vérifiés par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., lesquels établissent la contribution de la municipalité à ce service pour l'année 2023 à 174 236 \$, ainsi que des revenus et dépenses équilibrés s'élevant à 652 556 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.17 Programme de subvention au transport adapté - Nombre de déplacements 2023 et 2024

Rés. 2024-265

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-30 et de confirmer au ministère des Transports et de la Mobilité durable le nombre de déplacements réalisés par les personnes handicapées au cours de l'année 2023 de même que les données prévisionnelles pour l'année 2024, dans le cadre du Programme de subvention au transport adapté.

Les déplacements prévus et réalisés par les personnes handicapées sont :

	<u>Prévisions</u>	<u>Réels</u>
2023	25 000	21 591
2024	25 000	À venir

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.18 Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

Rés. 2024-266

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2024-31 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1.19 Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 160, avenue Laval

CONSIDÉRANT QUE la construction de l'agrandissement en cour avant répond à l'objectif du règlement qui consiste à conserver le caractère propre du bâtiment;

Rés. 2024-267

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

De donner suite au rapport de la directrice de l'urbanisme et du développement durable portant le numéro URB2024-32 et d'accepter le projet de P.I.I.A. consistant en l'agrandissement du premier étage du bâtiment principal en cour avant pour la résidence du 160, avenue Laval se situant dans le quartier patrimonial Marquette, selon les plans déposés lors de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme du mercredi 12 juin 2024.

La recommandation est conditionnelle à ce que la nouvelle porte de l'agrandissement soit rectangulaire, sans le style « système d'ouverture à deux vantaux », trop moderne. Les ouvertures de la nouvelle porte devront comporter du carrelage, si requis.



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

Les membres du CCU recommandent d'informer les propriétaires que le règlement prévoit une uniformisation des matériaux du bâtiment. Ces derniers recommanderont donc pour un éventuel projet de remplacement du revêtement extérieur du bâtiment principal que le revêtement s'apparente à celui de l'agrandissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DÉROGATIONS MINEURES ET DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

6. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

7. AVIS DE MOTION

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

10. CORRESPONDANCE ET PÉTITIONS

Aucun sujet n'est traité sous cette rubrique.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Monsieur Martin Lafontaine - Quartier La Chasse

- Parle de la mosaïciculture sur le Chemin du quai. Suggère de s'occuper des terres pleins du boulevard LaSalle

Monsieur Daniel Bérubé - Quartier St-Sacrement

- Mentionne que monsieur le Maire Yves Montigny avait offert un montant d'argent pour le déménagement vers Manic 1 du Club de tir l'Élite
- Questionne sur les dépenses pour le boulevard Blanche

Monsieur Philippe Boudreault - Quartier Sainte-Amélie

- Fait un suivi concernant les travaux de coupe d'arbres derrière le Manoir suite à la dernière séance du conseil municipal du 17 juin.



Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

12. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 19 h 56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MICHEL DESBIENS
MAIRE

JOANIE PERRON
GREFFIÈRE

Rés. 2024-268